



Conseil d'établissement de l'école Saint-Léon-de-Westmount

Ordre du jour de la rencontre **TEAMS**

Lundi 30 mars 2026, 18h30

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Prise des présences et vérification du quorum – OK !

Présences :

- Delphine Léouffre O
- Tania Giroux O
- Nicole De Sousa O
- Julie Caron O
- Isabelle Guérin O
- Ariane Labelle Lemieux X (a quitté/mandat à la direction terminé)
- Yolane Ouellet-Beaulac O
- Priscilla Marrone O
- Caroline Levert O
- William Nahorniak O 18h35
- Julie Bergeron O
- Frédérique Lapeyre O
- Asmaa Dribki O
- Cindy Kuntzler O
- Alexis Kaya O
- Nancy Côté O
- Patrick Paul X
- Frances Hill Wheeler-Hughes O

2. Approuver la grille matière pour l'année prochaine – **pièce jointe**

- 2.1 Les spécialités sont conservées telles quelles (régulier, accueil)
- 2.2 Les spécialités en maternelle sont modifiées, augmentation de la clientèle, 2 groupes de plus au primaire régulier, un seul gymnase, l'usage est limité à certains groupes vu le nombre d'heures limité et l'espace contingenté. Réduction du temps d'éducation physique au préscolaire de 60 minutes à 30 minutes et un ajout de 30 minutes de musique. On tente de faire bouger les élèves de maternelle davantage dans la petite cour fermée et dans la salle polyvalente pour davantage d'activités motrices.
- 2.3 Question : N'étions-nous pas déjà à pleine capacité depuis cette année? Oui mais certaines classes d'accueil ont été relocalisées à d'autres centres de services et le nombre de groupes s'élargira encore une fois. Les services spécialisés et le SDG conservent leurs locaux respectifs pour le moment.
- 2.4 Question : Est-ce que le 30 minutes comprend le déplacement du local de classe de maternelle vers le gymnase? Discussion vis-à-vis ce point, il y a perception que dans certains cas le déplacement pourrait être exclu du 30 minutes ou inclus. Les maternelles ne se changent pas et n'ont pas de récréation donc plus de temps en théorie, on peut prendre exemple sur les 3^e années qui peuvent profiter du 30 minutes au complet. Il y a l'hypothèse du

- déplacement pris en charge par les titulaires. En principe, les déplacements seront assurés par les spécialistes, donc environ 28 minutes de cours comme tel.
- 2.5 Question : Y a-t-il assez de disponibilité en musique (locaux, personnel) pour couvrir l'ajout du 30 minutes supplémentaires en musique (de 30 minutes à 60 minutes). Cela change le pourcentage de responsabilité du poste. Un(e) enseignant(e) temps plein et un(e) enseignant à temps partiel. Deux locaux de musique disponibles.
- 2.6 Approuvé.

3. Service de garde – Mot de Mme Aïmaa Dribki

- 3.1 Révision du document corrigé soulignant la gestion SDG/Règles de fonctionnement, suite au point débattu à la dernière rencontre.
- 3.2 Pas d'autres amendements à faire.
- 3.3 Adopté.

4. Ariane Labelle Lemieux

- 4.1 La présidence et les parents remercient Mme Labelle Lemieux pour son travail soutenu au sein de l'école. Nous lui souhaitons tous les succès.

5. Varia

- 5.1 Activités de fin d'année pour les 6^e – planification en cours, détails à suivre, beaucoup à anticiper.
- 5.2 Photo des finissants prévue en avril.
- 5.3 Nouveau point de contact pour l'OPP : Mme Priscilla Marrone pour le moment.
- 5.4 La successeure de Mme Labelle Lemieux sera présentée à la prochaine rencontre.

Levée de la séance: 18h51.

Delphine Léouffre

Delphine Léouffre, présidente du CÉ
2026-06-11

Isabelle Guérin

Isabelle Guérin, directrice